

Rôle du cadre de santé



Le cadre de santé participe, en collaboration avec l'équipe médicale et paramédicale, à la définition des objectifs et du projet de l'unité.

Il a un rôle :

- d'encadrement et d'animation des personnels paramédicaux de l'unité ;
- de formation, de coordination et de recherche ;
- d'élaboration en équipe du projet de soins. Le cadre de santé définit des objectifs de service cohérents avec les orientations médicales, définies dans le cadre du projet d'établissement.

Il est responsable :

- du soin dans le domaine de compétence propre à sa fonction ;
- de l'organisation de l'application de la prescription médicale ;
- de la gestion administrative de l'unité.

Contacts des cadres de santé :

Résidence Le Bois fleuri :

- 1^{er} étage et UHR : Mme Maryline SIBULEAU-BOREL - maryline.borel@chr-orleans.fr
- 2^{ème} étage : Mme Céline PALLUAU - celine.palluau@chr-orleans.fr
- 3^{ème} étage : Mme Edith AUGRIT-ROCHE - edith.augrit-roche@chr-orleans.fr

Accueil : 02 38 74 49 87

- Bâtiment B : Mme Maryline ROBILLARD - maryline.robillard@chr-orleans.fr

Accueil : 02 38 22 86 20

Résidence Les Ecureuils :

- Mme Pascale BURGUES (jusqu'au 20/04/22) - pascale.burgues@chr-orleans.fr
- Mme Marion LOULIER (à partir du 21/04/22) - marion.loulier@chr-orleans.fr

Accueil : 02 38 55 48 40

Résidence Pierre Pagot :

- Mme Edith LEBRUN - edith.lebrun@chr-orleans.fr

Accueil : 02 38 22 61 20

Cadre de nuit sur tous les établissements :

- Mme Anne BRISSON-BEIGNET - anne.brisson-beignet@chr-orleans.fr

Présentation d'une journée type en EHPAD

8h00 - 9h00 : petit déjeuner en chambre ou en salle à manger

11h30 - 14h00 : déjeuner en salle à manger

14h00 - 19h00 : possibilités de visite des familles et des bénévoles, de participation aux animations organisées sur site ou à l'extérieur, ...

15h30 - 16h00 : goûter

A partir de 18h00 : dîner en salle à manger

Coucher.

Tout au long de la journée :

- Soins et surveillance par les équipes soignantes (pansements, toilettes, prises de médicaments,...)
- RDV médicaux extérieurs et consultations
- Intervention de différents professionnels logistiques et techniques (nettoyage des chambres, entretien des locaux communs, maintenance des équipements, gestion du linge...)
- Activités (matin et/ou après-midi)

